RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00971
Numéro SIREN : 479 017 774
Nom ou dénomination : ERAM MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 7794

ERAM MANAGEMENT

S.A.S. au capital de 67.000 Euros
Siège social : 49111 - SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX

R.C.S Angers N° SIREN 479 017 774

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 15 JUIN 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du 17 Mai 2022

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (-) 33 280,18 €, le report à nouveau débiteur de (-) 18 982,40 € soit un total de (-) 52 262,58 € de la façon suivante :

Affectation

- en report à nouveau débiteur, la somme de.....	(-) 52 262,58 €
Soit, au total	(-) 52 262,58 €

CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME

ERAM MANAGEMENT
SAS au capital de 67.000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME

ERAM MANAGEMENT
SASU au capital de 67.000 euros
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ERAM MANAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES
Le 2 mai 2022

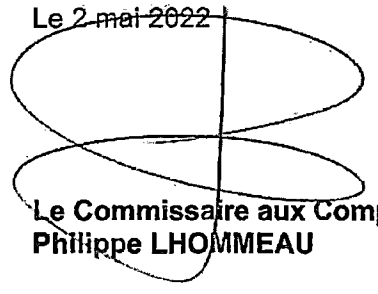

Le Commissaire aux Comptes
Philippe LHOMMEAU

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	5 050		5 050	5 050
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	***5 050***		***5 050***	***5 050***
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)	***5 050***		***5 050***	***5 050***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	40 694		40 694	75 464
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***40 694***		***40 694***	***75 464***
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	***40 694***		***40 694***	***75 464***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à V)	***45 744***		***45 744***	***80 514***

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 67 000)	67 000	67 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 700	6 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	20 000	20 000
TOTAL Réserves	***26 700***	***26 700***
Report à nouveau	-18 982	-17 406
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-33 280**	**-1 576**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***41 437***	***74 718***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		1 331
TOTAL Dettes financières		***1 331***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 517	948
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 790	3 517
TOTAL Dettes d'exploitation	***4 307***	***4 465***
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	***4 307***	***5 796***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	***45 744***	***80 514***

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			0	
Total des produits d'exploitation (I)			***0***	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 747	2 076
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			***2 747***	***2 076***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-2 747**	**-2 076**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			-12	51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			***-12***	***51***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**12**	**-51**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-2 736**	**-2 128**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		258	551
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)		***258***	***551***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		30 802	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		***30 802***	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		**-30 545**	**551**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		***258***	***551***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		***33 538***	***2 128***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		**-33 280**	**-1 576**

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 45 744,01 EUR et le résultat s'élève à -33 280,18 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits marquants

La société se nomme ERAM MANAGEMENT depuis le 20/07/2021 et est désormais une société prestataire de services pour les filiales du Groupe Eram.

EXCO AVEC

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Néant

Participations et autres titres immobilisés

Néant

Stocks

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

Néant

EXCO

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Couvertures de change

Néant

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2021 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société ERAM MANAGEMENT dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société ERAM MANAGEMENT n'a pas comptabilisé de redevance d'intégration fiscale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Elle n'a pas comptabilisé au titre de cette intégration fiscale de crédit d'impôt.

Autres informations

Néant

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	5 050		
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			*5 050*		

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			5 050	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					*5 050*	

EXCO AVEC

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)					
TOTAL GENERAL (I + II + III)					

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

EXCO AVEC

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.			
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	719	719	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		39 975	39 975	
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		*40 694*	*40 694*	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		*40 694*	*40 694*	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		2 517	2 517		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		1 790	1 790		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		*4 307*	*4 307*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Total actif d'impôt futur		
Situation nette		

(1) Taux d'impôt :	*27,37*	*28,92*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*26,50*	*28,00*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30*	*3,30*

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 400
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**2 400**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 340			**1 340**	50
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	**1 340**			**1 340**	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services			%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France			%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets			%

impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 736	
Résultat exceptionnel	-30 545	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	***-33 280***	

EXCO AVEC

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGUL FOURNISSEURS 2012-2015	1 418	
ANNULATION DEPOT DE GARANTIE 2012-2015	29 385	
DIVERS		258
TOTAL	*30 802*	*258*

Effectifs

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
Effectif	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres						
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens						
Employés						
Ouvriers						
Autres						
TOTAL						

L'effectif moyen du personnel est de : NEANT

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siègle social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	%

EXCO AVEC